

Méningites : la HAS recommande un élargissement de la vaccination face à la hausse des cas.

Compte Test - 2025-03-29 08:45:15 - Vu sur pharmacie.ma

La Haute Autorité de Santé (HAS-France) a annoncé, le 18 mars 2025, de nouvelles recommandations pour élargir les critères de vaccination contre les infections à méningocoques ACWY qui peuvent être à l'origine de méningites et septicémies. Face à l'augmentation inquiétante des cas en France, la HAS préconise de rendre ce vaccin obligatoire jusqu'à l'âge de deux ans, de le proposer à tous les enfants de moins de trois ans et de lancer une campagne nationale pour vacciner les 15-24 ans qui n'ont jamais été immunisés. Cette décision intervient dans un contexte préoccupant : 185 cas de méningites ont été recensés en janvier et février 2025, dépassant les niveaux de l'année précédente. Santé publique France alerte sur une recrudescence des infections invasives à méningocoques, avec un risque accru de foyers épidémiques. En 2024, 615 cas avaient été enregistrés, déjà un record depuis 2010. Cette flambée est partiellement attribuée à l'épidémie de grippe, qui constitue un facteur de risque aggravant. Plusieurs décès récents, notamment un enfant de trois ans dans la Drôme et une jeune femme de 18 ans à Rennes, ont marqué les esprits et renforcé l'urgence d'une réponse sanitaire adaptée.

Depuis le 1er janvier 2025, la stratégie vaccinale avait déjà évolué : le vaccin ciblant uniquement le méningocoque C a été remplacé par un vaccin combiné (A, C, W, Y), obligatoire jusqu'à un an et recommandé pour les 11-14 ans. Cependant, cette mesure n'a pas suffi à contenir la hausse des cas. En effet, les souches A, Y et W, particulièrement virulentes, ont quasiment supplanté la souche C. La souche B reste la plus répandue et nécessite un autre vaccin distinct.

Face à cette situation, la HAS insiste sur l'urgence d'une couverture vaccinale plus large pour mieux protéger les populations vulnérables, notamment les jeunes enfants et les adolescents. Une campagne spécifique a déjà été lancée à Rennes après un décès début février. Avec ces nouvelles recommandations, la HAS espère freiner la propagation de ces infections graves et limiter les conséquences sanitaires de cette résurgence préoccupante des méningites à méningocoques.